

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

18 SEPTEMBRE 2024

À une séance ordinaire du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituelle des séances, mercredi, le 18 septembre 2024. Sont présents : Madame et Messieurs les conseillers : Thomas-Louis Thivierge, Marco Lavoie, Monique Gravel, Danick Harvey, Rémi Simard et James Dufour sous la présidence de son honneur la Mairesse, madame Claire Gagnon.

CONSTATATION DU QUORUM.

La mairesse, Madame Claire Gagnon constate le quorum et déclare la séance ordinaire ouverte à 19h00.

2024-09-01

2. ADOPTION DU PROJET DE L'ORDRE DU JOUR.

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le projet d'ordre du jour tel que rédigé.

1. Constatation du quorum;
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2024 ;
4. Approbation des comptes à payer (82 442.49 \$) ;
5. Camping Québec – Renouvellement de l'enregistrement pour l'année 2025 (149 avant taxes) ;
6. Sécurité incendie - Adoption du programme d'évaluation et d'analyse des incidents – MRC de Charlevoix-Est ;
7. Sécurité incendie – Adoption du programme d'inspection des bâtiments de risques moyens, élevés et très élevés – MRC de Charlevoix-Est ;
8. Sécurité incendie – Adoption du programme de prévention spécifique pour les secteurs présentant une ou des lacunes au niveau de l'intervention- MRC de Charlevoix-Est ;
9. Recommandation de paiement de la facture 44607 de Posimage pour la production et l'installation des affiches indiquant les bureaux municipaux ; (2 995 \$ avant taxes) ;
10. Recommandation de paiement de la facture 838654 Les Services d'EXP Inc. au 23 août 2024 pour les services professionnels en ingénierie au montant de 1 720 \$ avant taxes ;
11. Travaux de voirie 2024 – Devis 15030-00029 – Acceptation de la soumission de DA.RE. L. Excavation au montant de 43 312,00 \$ avant taxes;

12. Autorisation pour le paiement de la facture 980 de DA RE L. Excavation pour les travaux d'asphaltage sur le chemin du Pied-des-Monts au montant de 1 400, 27 \$ avant taxes ;
13. Autorisation pour le paiement de la facture 981 de DA RE L. Excavation pour les travaux de creusage de fossés Chemin Richard au montant de 4 461,25 \$ avant taxes ;
14. Autorisation pour le paiement de la facture 982 de DA RE L. Excavation pour les travaux de drainage et l'enlèvement de roches sur le chemin du Pied-des-Monts ; (1 850,04 \$ avant taxes ;
15. Acceptation de la soumission du Garage St-Aimé-des-Lacs pour procéder à l'achat et la pose de pneus pour le camion Sierra 1500 au montant de 1 110,60 \$ avant taxes ;
16. Acceptation de la soumission 1172566 de Huot pour l'achat de pièces pour la réparation d'une borne-fontaine au montant de 2 219.51 \$ avant taxes ;
17. Entériner l'autorisation pour la tenue d'une activité sous le chapiteau de la Base de plein air et l'autorisation de service de boisson alcoolisée ;
18. Entériner la soumission 16441 de Space signalétique pour l'achat de panneaux de signalisation (1 008,65 \$ avant taxes) ;
19. Autorisation pour procéder à la signature du contrat d'abonnement annuel au Semainier paroissial (Mission Impression du 15 septembre 2024 au 4 septembre 2025) (260 \$ avant taxes);
20. Adhésion annuelle 2025 – CIHO FM Charlevoix (250 \$) ;
21. Dons et Commandites :
 - a) Centre d'études collégiales dans Charlevoix CECC – Célébration du 30^e anniversaire (commandite de 200 \$) ;
 - b) Maison des jeunes – don de 140 \$;
22. Correspondance
 - a)
23. Divers :
 - a)
24. Suivis des membres du conseil;
25. Période de questions;
26. Levée de la séance.

2024-09-02

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 AOÛT 2024.

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2024.

2024-09-03

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer ainsi que les salaires du mois d'août 2024 au montant de quatre-vingt-deux mille quatre-centre

quarante-deux dollars et quatre-neuf cents (82 442,49 \$) présentés par la directrice générale et greffière-trésorière, sont acceptés et payés.

2024-09-04

5. CAMPING QUÉBEC – RENOUELEMENT DE L'ENREGISTREMENT POUR L'ANNÉE 2025 (149\$ avant taxes)

Sur proposition de Monsieur Danick Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au renouvellement de l'enregistrement à Camping Québec pour l'année 2025 au montant de 149 \$ avant taxes.

2024-09-05

6. SÉCURITÉ INCENDIE – ADOPTION DU PROGRAMME D'ÉVALUATION ET D'ANALYSE DES INCIDENTS – MRC DE CHARLEVOIX-EST

ATTENDU QUE la MRC de Charlevoix-Est a révisé son schéma de couverture de risques en sécurité incendie, lequel a été attesté conforme par la ministre de la Sécurité publique le 16 mars 2020 et est entré en vigueur le 16 juin 2020, pour une période de 5 ans ;

ATTENDU QUE le schéma contient un plan de mise en œuvre constitué d'une trentaine d'actions à portée régionale et/ou municipale, dont l'adoption d'un programme spécifique sur l'évaluation et l'analyse des incidents ;

ATTENDU QUE chaque municipalité doit adopter un tel programme, en se basant sur un modèle type que la MRC peut proposer à l'ensemble des municipalités ou, à défaut, rédiger son propre programme, en conformité aux objectifs et actions du présent schéma ;

ATTENDU QUE le programme élaboré par la MRC et proposé à la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Marco Lavoie et résolu unanimement, d'adopter le Programme spécifique sur l'évaluation et l'analyse des incidents pour application sur le territoire de la municipalité.

c. c. Mme Caroline Dion, Directrice générale
adjointe Directrice de la sécurité publique et
des communications à la MRC de
Charlevoix-Est

2024-09-06

7. SÉCURITÉ INCENDIE – ADOPTION DU PROGRAMME D'INSPECTION DES BÂTIMENTS

**DE RISQUES MOYENS, ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS
– MRC DE CHARLEVOIX-EST**

ATTENDU QUE la MRC de Charlevoix-Est a révisé son schéma de couverture de risques en sécurité incendie, lequel a été attesté conforme par la ministre de la Sécurité publique le 16 mars 2020 et est entré en vigueur le 16 juin 2020, pour une période de 5 ans ;

ATTENDU QUE le schéma contient un plan de mise en œuvre constitué d'une trentaine d'actions à portée régionale et/ou municipale, dont l'adoption d'un programme spécifique sur l'inspection des bâtiments de risques moyens, élevés et très élevés ;

ATTENDU QUE chaque municipalité doit adopter un tel programme, en se basant sur un modèle type que la MRC peut proposer à l'ensemble des municipalités ou, à défaut, rédigera son propre programme, en conformité aux objectifs et actions du présent schéma ;

ATTENDU QUE le programme élaboré par la MRC et proposé à la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Rémi Simard et résolu unanimement, d'adopter le Programme spécifique sur l'inspection des bâtiments de risques moyens, élevés et très élevés pour application sur le territoire de la municipalité.

c. c. Mme Caroline Dion, Directrice générale
adjointe Directrice de la sécurité publique et
des communications à la MRC de
Charlevoix-Est

2024-09-07

**8. SÉCURITÉ INCENDIE – ADOPTION DU
PROGRAMME DE PRÉVENTION SPÉCIFIQUE
POUR LES SECTEURS PRÉSENTANT UNE OU DES
LACUNES AU NIVEAU DE L'INTERVENTION –
MRC DE CHARLEVOIX -EST**

ATTENDU QUE la MRC de Charlevoix-Est a révisé son schéma de couverture de risques en sécurité incendie, lequel a été attesté conforme par la ministre de la Sécurité publique le 16 mars 2020 et est entré en vigueur le 16 juin 2020, pour une période de 5 ans ;

ATTENDU QUE le schéma contient un plan de mise en œuvre constitué d'une trentaine d'actions à portée régionale et/ou municipale, dont l'adoption d'un programme spécifique pour les secteurs présentant une ou des lacunes au niveau de l'intervention ;

ATTENDU QUE chaque municipalité doit adopter un tel programme, en se basant sur un modèle type que la MRC peut proposer à l'ensemble des municipalités ou, à défaut, rédigera son propre programme, en conformité aux objectifs et actions du présent schéma ;

ATTENDU QUE le programme élaboré par la MRC et proposé à la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Marco Lavoie et résolu unanimement, d'adopter le Programme spécifique pour les secteurs présentant une ou des lacunes au niveau de l'intervention pour application sur le territoire de la municipalité.

c. c. Mme Caroline Dion, Directrice générale
adjointe Directrice de la sécurité publique et
des communications à la MRC de
Charlevoix-Est

2024-09-08

9. RECOMMANDATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE 44607 DE POSIMAGE POUR LA PRODUCTION ET L'INSTALLATION DES AFFICHES INDIQUANT LES BUREAUX MUNICIPAUX (2 995 \$ avant taxes

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté les résolutions 2024-07-13 pour l'acceptation de la soumission No 43145 de Posimage pour de procéder à la production et l'installation des affiches indiquant les bureaux municipaux au montant de 2 995 \$ avant taxes.

ATTENDU QUE la directrice générale soumet à ce conseil le paiement de la facture no 44607 de Posimage pour la production et l'installation des affiches indiquant les bureaux municipaux au montant de 2 995 \$ avant taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil autorise le paiement de la facture no 44607 de Posimage pour la production et l'installation des affiches indiquant les bureaux municipaux au montant de 2 995 \$ avant taxes.

2024-09-09

10. RECOMMANDATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE 838654 LES SERVICES d'EXP Inc. AU 23 AOÛT 2024 POUR LES SERVICES PROFESSIONNEL EN INGÉNIERIE AU MONTANT DE 1 720 \$ avant taxes.

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté les résolutions 2024-05-03 pour l'acceptation de l'offre de services professionnels (réf. 999-2400440-PP) de la firme, Les Services EXP. inc pour des services professionnels en ingénierie, dont la première phase, s'élèvent à un montant de 6 646 \$ avant taxes.

ATTENDU QUE la directrice générale soumet à ce conseil le paiement de la facture no QUE-24004440-A0 (premier décompte) de la firme Les services d'EXP inc. pour les honoraires professionnels de la première phase au montant de 1 720 \$ avant taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Danick Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil autorise le paiement de la facture no QUE-24004440-A0 (premier décompte) de la firme Les services d'EXP inc. pour les honoraires professionnels de la première phase au montant de 1 720 \$ avant taxes.

2024-09-10

11. TRAVAUX DE VOIRIE 2024 – DEVIS 15030-00029-ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE DA.RE.L. EXCAVATION INC. AU MONTANT DE 43 312 \$ avant taxes

ATTENDU QUE la municipalité a lancé un appel d'offres sur invitations (devis 15030-00029) visant des travaux de voiries pour l'année 2023 (résolution 2024-08-25) ;

ATTENDU QUE les soumissions reçues sont les suivantes :

- DA.RE.L. Excavation inc. au montant de 43 312 \$ avant les taxes (49 797,97 \$ incluant les taxes) ;
- M.P. Construction au montant de 59 995 \$ avant les taxes (68 979,25 \$ incluant les taxes) ;
- Entreprise E.J.D. Construction au montant de 112 500 \$ avant taxes (129 346,88 \$ incluant les taxes) ;

ATTENDU QUE la plus basse soumission conforme a été soumise par DA. RE. L. Excavation Inc. au montant de 43 312 \$ avant taxes (49 797,97 \$);

ATTENDU QUE les soumissions ont été reçues dans les délais fixés ;

ATTENDU QUE les soumissions ont été ouvertes publiquement et que les noms des soumissionnaires ainsi que les prix ont été déclarés à haute voix lors de l'ouverture du 16 septembre 2024 à 11h00 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Thomas-Louis Thivierge et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, accepte la soumission de DA. RE. L. Excavation Inc. au montant de 43 312 \$ avant taxes, et ce, pour l'exécution des travaux de voiries pour 2024.

QUE Madame Claire Gagnon, mairesse, et Madame Lise Lapointe, directrice générale et greffière-trésorière, soient mandatées à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs tous les documents relatifs à ce contrat.

2024-09-11

12. AUTORISATION POUR LE PAIEMENT DE LA FACTURE 980 DE DA.RE.L. EXCAVATION INC. POUR LES TRAVAUX D'ASPHALTAGE SUR LE CHEMIN DU PIED-DES-MONTS AU MONTANT DE 1 400,27 \$ avant taxes

Sur proposition de Monsieur Thomas-Louis Thivierge et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture 980 de DA.RE.L. Excavation Inc. pour les travaux d'asphaltage sur le chemin du Pied-des-Monts au montant de 1 400,27 \$ avant taxes.

2024-09-12

13. AUTORISATION POUR LE PAIEMENT DE LA FACTURE 981 DE DA.RE.L. EXCAVATION INC. POUR LES TRAVAUX DE CREUSAGE DE FOSSÉS SUR LE CHEMIN RICHARD AU MONTANT DE 4 461,25 \$ avant taxes

Sur proposition de Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture 981 de DA.RE.L. Excavation Inc. pour les travaux de creusage de fossés sur le Chemin Richard au montant de 4 461,25 \$ avant taxes.

2024-09-13

14. AUTORISATION POUR LE PAIEMENT DE LA FACTURE 982 DE DA.RE.L. EXCAVATION INC. POUR LES TRAVAUX DE DRAINAGE ET L'ENLÈVEMENT DE ROCHES SUR LE CHEMIN DU PIED-DES-MONTS AU MONTANT DE 1 850,04 \$ avant taxes

Sur proposition de Monsieur Thomas-Louis Thivierge et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture 982 de DA.RE.L. Excavation Inc. pour les travaux de drainage et l'enlèvement de roches sur le Chemin du Pied-des-Monts au montant de 1 850,04 \$ avant taxes.

2024-09-14

15. ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DU GARAGE ST-AIMÉ-DES-LACS POUR PROCÉDER À L'ACHAT ET LA POSE DE PNEUS POUR LE CAMION SIERRA 1500 AU MONTANT DE 1 110,60 \$ avant taxes

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à deux demandes de soumission pour l'achat et la pose de pneus d'hiver sur le camion Sierra 1500 ;

ATTENDU QUE la proposition du Garage St-Aimé-des-Lacs est la plus avantageuse et s'élève à un montant de 1 110, 60 \$ avant taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Thomas-Louis Thivierge et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la

soumission du Garage St-Aimé-des-Lacs pour l'achat et la pose de pneus d'hiver sur le camion Sierra 1500 au montant de 1 110,60 \$ avant taxes.

2024-09-15

16. ACCEPTATION DE LA SOUMISSION 1172566 DE HUOT POUR L'ACHAT DE PIÈCES POUR LA RÉPARATION D'UNE BORNE FONTAINE AU MONTANT DE 2 219,51 \$ avant taxes

Sur proposition de Monsieur Rémi Simard, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission no 1172566 de Huot pour l'achat de pièces pour la réparation d'une borne-fontaine au montant de 2 219,51\$.

2024-09-16

17. ENTÉRINER L'AUTORISATION POUR LA TENUE D'UNE ACTIVITÉ SOUS LE CHAPITEAU DE LA BASE DE PLEIN AIR ET L'AUTORISATION DE SERVICE DE BOISSON ALCOOLISÉE

Sur proposition de Monsieur James Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner :

- l'autorisation de la tenue de l'activité d'accueil sous le chapiteau organisée par Mission Charlevoix ;
- l'autorisation de boissons alcoolisées pendant le lunch le 14 septembre de 10 h 00 à 16 h 00.

2024-09-17

18. ENTÉRINER LA SOUMISSION 16441 DE SPACE SIGNALÉTIQUE POUR L'ACHAT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION (1 008,65 \$ avant taxes)

Sur proposition de Monsieur James Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner l'acceptation de la soumission 16441 de Space Signalétique pour l'achat de panneaux de signalisation au montant de 1 008,65 \$ avant taxes.

2024-09-18

19. AUTORISATION POUR PROCÉDER À LA SIGNATURE DU CONTRAT D'ABONNEMENT ANNUEL AU SEMAINIER PAROISSIAL (MISSION IMPRESSION DU 15 SEPTEMBRE 2024 AU 4 SEPTEMBRE 2025)

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale de procéder à la signature du contrat d'abonnement annuel au Semainier paroissial (Mission Impression no 2024-09-1925) dont le coût annuel est de 260 \$ avant taxes.

2024-09-19

**20. ADHÉSION ANNUELLE 2025 – CIHO FM
CHARLEVOIX (250 \$)**

Sur proposition de Monsieur Rémi Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser un montant de 250 \$ taxes incluses à CIHO FM pour l'adhésion à titre de membre corporatif pour l'année 2024-2025.

2024-09-20

21. DONS ET COMMANDITES

- a) Centre d'études collégiales dans Charlevoix CECC –
Célébration du 30^e anniversaire (commandite de 200 \$)

Sur proposition de Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une commandite de 200 \$ dans le cadre de *l'Évasion au Far-West* du Centre d'études collégiales dans Charlevoix (CECC).

- b) Maison des jeunes – don de 140 \$

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un don de 140 \$ à la maison des jeunes de Saint-Aimé-des-Lacs.

25. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires. La période débute à 19 h 39 et se termine à 19 h 52.

2024-09-21

26. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance ordinaire est levée à 19 h 53.

MAIRESSE

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE**

En signant le procès-verbal du 18 septembre 2024, la mairesse conclut qu'il a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées.